

Guichet Unique
Cadre de vie / Centre des Services Techniques
26 avenue de Joinville-le-Pont
94340 JOINVILLE-LE-PONT
Adjoint : Nourdine BOULARAS
Tél : 06 20 50 10 25



Horaires de retrait et de restitution:
Du lundi au vendredi de 7H30 à 8H00, de 11H30 à 12H00 et de 13H30 à 14H00

MISE À DISPOSITION DE PANNEAUX POUR LES DEMENAGEMENTS
(Réservé exclusivement aux particuliers)

Demandeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Référence autorisation d'occupation du domaine public : AV/...../19

Dates de mise à disposition : du : au :

Quantité panneau(x) + socle(s) : 1 2 3 +

Date du retrait :

Date de restitution :

Signature : Pétitionnaire Agent

Signature : Pétitionnaire Agent

Conditions de mise à disposition :

Retrait et restitution du matériel : Centre des Services Techniques (cf adresse en cartouche).

Le pétitionnaire s'engage à s'acquitter des droits de voirie correspondants à la réservation du stationnement et à restituer le matériel en bon état. En cas de perte ou de détérioration, le pétitionnaire devra rembourser la valeur du matériel à neuf, soit 400€ TTC/pièce.

La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour la gestion et le suivi administratif de votre demande de mise à disposition de panneaux pour les déménagements. Tous les champs doivent être renseignés. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : dpd@joinvillelepont.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>.